



Syndicat mixte du
Pays du Lunévillois

RAPPORT D'ACTIVITES

ANNEE 2010



PAYS DU LUNEVILLOIS

RAPPORT D'ACTIVITES 2010

Sommaire

Mot du Président.....	p.3
1. Le Pays au service du développement du Lunévillois.....	p.4
2. Les principaux chantiers du Pays en 2010.....	p.8
3. Focus sur les activités du conseil de développement.....	p 16
4. Focus sur l'animation du programme LEADER par le Groupe d'Action Locale.....	p 17
5. La situation budgétaire : compte administratif 2010.....	p.21
6. Les temps forts de l'année à travers la lettre d'informations du Pays.....	p.23

2010 l'année des semis ... en 2011 préparons la récolte !

J'ai beaucoup de plaisir à vous présenter le rapport d'activités 2010 du Pays du Lunévillois. Vous y trouverez la synthèse des différents travaux menés par notre syndicat mixte et par le conseil de développement avec leurs partenaires.



Je profite de cette occasion pour adresser mes vifs remerciements à l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées tout au long de cette année au sein des instances du Pays (comité syndical, commissions, conseil de développement, Groupe d'Action Locale, réunions techniques...) pour contribuer à nos travaux.

J'adresse également nos remerciements à nos partenaires institutionnels : l'Etat, la Région Lorraine, le Conseil général de Meurthe-et-Moselle et les neuf communautés de communes composant notre Pays.

Outil d'échanges, de coordination et de mutualisation entre les intercommunalités du Lunévillois, le Pays poursuit sa mission d'animation et d'ingénierie de projets au service de l'ensemble du territoire.

En 2010, ensemble, nous avons semé plusieurs petites graines : dans le domaine des services à la mobilité, en matière de développement touristique, de soutien à la création d'activités, de développement culturel, ... L'année 2011 et les suivantes seront sans doute celle de la récolte :

En effet, le Pays du Lunévillois vient d'être labellisé "Pôle d'Excellence Rurale" par l'Etat (la DATAR) pour le projet : "la mobilité facteur de développement durable pour le Lunévillois".

Outre l'octroi de financements spécifiques pour la réalisation d'investissements qui permettront de développer des services à la mobilité, ce label "PER" reconnaît le potentiel d'innovation et la qualité du partenariat construit autour du projet.

Le Lunévillois est décidément une terre « d'excellence » puisque le syndicat mixte des Lacs de Pierre Percée vient également d'être labellisé pour son projet de station éco-touristique. De même que la communauté du Sânon pour la mise en valeur du canal a obtenu le label en 2010, tout comme le Pôle bijou à Baccarat et la biométhanisation de Mignéville en 2005.

Autre récolte importante attendue cette année pour le Pays du Lunévillois : l'ouverture d'ici la fin de l'été de la pépinière d'entreprises à Moncel-les-Lunéville.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce document et me tiens à votre disposition pour toute question ou proposition.

Jean-Marc VILLEMIN

1. Le Pays au service du développement du Lunévillois

a. Qu'est-ce que le Pays du Lunévillois ?



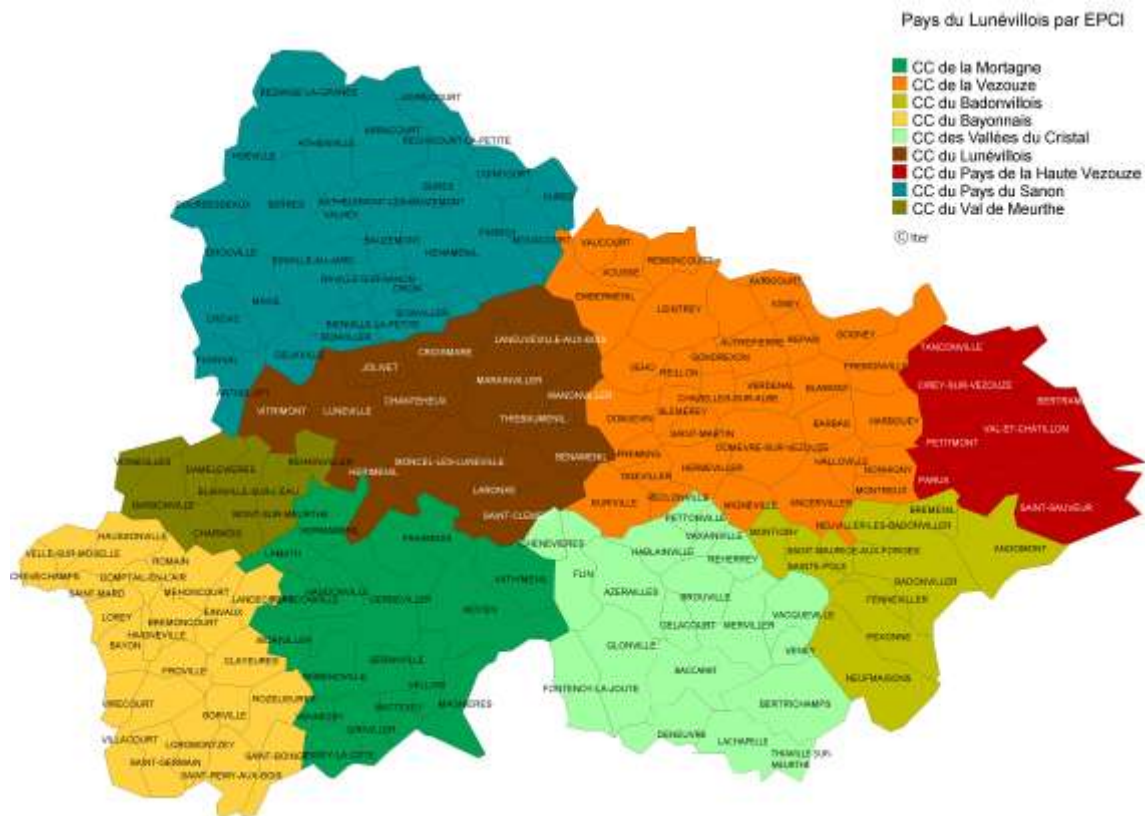
Situé au Sud-est de la Meurthe et-Moselle, le Pays du Lunévillois regroupe désormais neuf communautés de communes depuis janvier 2010 suite à la création de la Communauté de Communes des Vallées du Cristal.

Il compte aujourd'hui près de **79 000 habitants** pour un total de **160 communes**.

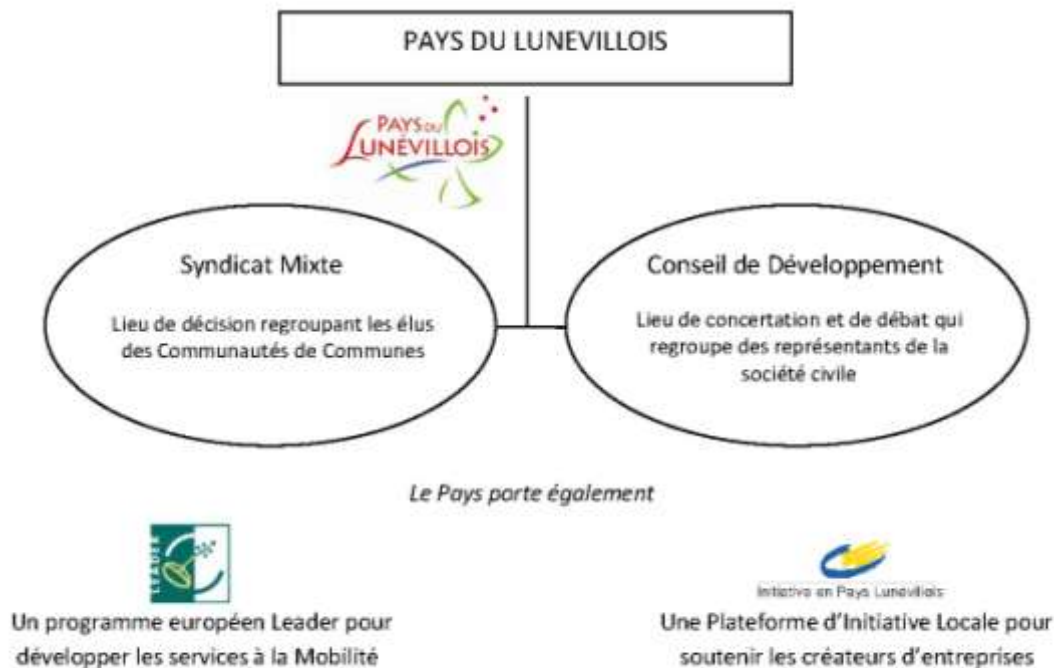
Le Syndicat Mixte du Pays du Lunévillois est d'abord un outil qui fédère les intercommunalités autour d'un projet commun : la charte de développement durable. **Lieu de réflexion, d'échanges et de coordination**, le Pays permet également la mutualisation de moyens pour **mettre en œuvre des actions cohérentes pour l'ensemble du territoire**.

Il a pour vocation d'impulser et de favoriser un développement équilibré de son territoire, en prenant appui sur ses richesses et sa diversité.

Organisé en syndicat mixte depuis 2006 avec des représentants des neuf intercommunalités, le Pays appuie également ses réflexions et ses actions sur le Conseil de développement, constitué en association, regroupant une quarantaine de représentants socioprofessionnels et de citoyens.



b. Les instances du Pays



- ✓ **Le Syndicat Mixte** est présidé par Jean-Marc VILLEMEN, maire d'Hériménil et délégué de la communauté de communes du Lunévillois.

Il est entouré de trois vice-présidents :

- Josette RENAUX, maire de Baccarat et Vice présidente de la CC des Vallées du Cristal
- Bernard MULLER, maire de Badonviller et Président de la CC du Badonvillois
- Christian BOUCAUD, maire de Haussonville et Vice-président de la CC du Bayonnais

L'assemblée délibérante du syndicat mixte du Pays est le *comité syndical*. Il compte 31 délégués des communautés de communes et 2 représentants du conseil de développement ayant une voix consultative. Il s'est réuni cinq fois en 2010.

- ✓ **Le Conseil de Développement** est présidé par Sophie LEHE, vice-présidente de la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle.

Le bureau du Conseil de Développement est composé de :

- Patricia MALGRAS, représentante de Familles rurales,
- Jean-Luc MELLE, représentant de l'Union Professionnelle des Artisans,
- Jean RENAUD, représentant l'association Club Découverte,
- Dominique MESSIN, représentante des Foyers ruraux
- Claude RICHARD, représentant de l'Office de tourisme du Lunévillois

Le conseil de développement a organisé cinq rencontres plénières (conseil d'administration élargi ou assemblée générale) en 2010.

- ✓ **Le Groupe d'Action Locale**, outil d'animation du programme européen LEADER, est également présidé par Jean-Marc VILLEMIN, Sophie LEHE en est la vice-présidente.

L'instance délibérante du Groupe d'Action Locale est le comité de programmation, composé par des membres du conseil de développement et des membres du comité syndical. (Voir au point 3 le focus sur les activités du GAL).

Quatre commissions permanentes structurent les travaux du Pays :

- la commission *Economie*, s'est réunie quatre fois en 2010
- la commission *Cadre de vie*, s'est réunie trois fois en 2010
- la commission *Société et culture*, s'est réunie quatre fois en 2010
- la commission *Tourisme et promotion du territoire*, créée en 2010, s'est réunie trois fois en 2010

Les élus des intercommunalités (délégués ou non au syndicat mixte) et les membres du Conseil de Développement participent conjointement à ces commissions. Elles sont également ouvertes aux partenaires institutionnels.

En fonction des chantiers, certains groupes de travail ad hoc peuvent être mis en place. C'est le cas par exemple du groupe de travail gestion des déchets.

Sur le plan technique, les directeurs et agents de développement des communautés de communes se réunissent régulièrement pour faire le point sur l'avancée des chantiers du Pays et échanger sur les démarches et les expériences propres à chaque intercommunalité.

c. L'équipe d'animation du Pays

L'équipe est composée de 7 agents pour 6 équivalents temps plein :

- Julien ANDRE, *animateur du programme LEADER* sur la mobilité depuis 2008,
- Lise BOURDON, *chargée de mission économie, anime la plate-forme d'initiative locale*, depuis 2007,
- Joëlle GREVILLE, *assistante administrative et comptable* depuis 1999,
- Armelle LAJAUNIE, *chargée de mission mobilité et cadre de vie*, a rejoint l'équipe le 1^{er} juin 2010
- Francine MARTIN, *agent technique d'entretien*, à temps partiel depuis 1999,
- Evelyne PEYNOT, *assistante de gestion du programme LEADER* depuis 2005,
- Thibault VALOIS, *directeur*, depuis 2009,

Ces différents postes bénéficient d'un soutien financier :

- du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle,
- de la Région Lorraine,
- des fonds européens LEADER,
- de l'association IPL reversant 100 % du salaire de l'animateur de la plate forme d'initiative,

d. Les orientations stratégiques du Pays

Depuis 2002, **la charte de développement durable** constitue le socle du projet de territoire.

Autour de l'objectif majeur de renforcer l'attractivité du Lunévillois, elle mettait également en avant quatre axes :

- mieux relier l'ensemble du territoire et permettre un développement équilibré
- préserver et mettre en valeur la qualité du cadre de vie
- développer une offre de services et d'équipements de qualité pour la population
- favoriser une dynamique de mutation économique porteuse d'emplois durables

En 2009, un important travail de bilan et de réappropriation de ces orientations a été mené à travers :

- les forums organisés par le conseil de développement organisés aux quatre coins du Pays, avec comme fil conducteur « *le Lunévillois dans quinze ans : quels horizons ?* ».

- une journée séminaire entre les élus et les membres du Conseil de Développement, nourrie par les propositions des forums qui a permis de clarifier et réaffirmer six axes de travail majeurs pour les acteurs du Pays Lunévillois:

- Le développement des services à la mobilité et les déplacements durables
- Le tourisme et la promotion du territoire
- La dynamique économique et l'aide à l'entrepreneuriat et la création-reprise d'activités
- La gestion durable du cadre de vie et la prise en compte des enjeux climatiques
- L'offre de services de qualité sur l'ensemble du territoire (culturels, sociaux, loisirs, ...)
- La cohésion sociale, l'emploi et l'insertion, notamment pour les jeunes

2. Les principaux chantiers du Pays en 2010

a. Développement des services à la mobilité

Le développement des services à la mobilité constitue désormais un axe majeur de la stratégie du Pays du Lunévillois. Elle se concrétise par deux engagements complémentaires : d'une part la mise en œuvre du programme LEADER, lancé en 2009 et destiné à soutenir les projets publics et privés porteurs de services à la mobilité et d'attractivité pour le Lunévillois, et d'autre part, à travers le programme d'actions du Pays en faveur de la mobilité.

L'étude stratégique réalisée en 2009 a permis d'établir à **un programme d'actions pour le développement des services à la mobilité** sur le Pays du Lunévillois.

Cette démarche s'est traduite en 2010 par :

- Le recrutement d'une chargée de mission dédiée notamment à l'animation de ce programme d'actions « mobilité », Armelle Lajaunie.
- Le lancement d'un plan de sensibilisation à la mobilité durable préparé avec l'appui de stagiaires « éco-conseillers » de la formation Eco-Conseil de Strasbourg portant sur quatre axes, correspondant à des publics cibles spécifiques :
 1. les enfants et de leurs familles à l'école et autour de l'école
 2. les actifs et les entreprises pour les déplacements vers le travail
 3. le public et les organisateurs de manifestations sportives, culturelles ou de loisirs
 4. l'information sur l'offre de transport pour tous les publics (jeunes, personnes âgées ...)

Dans ce cadre, une manifestation grand public a été organisée le 30 avril pour le lancement de « l'année de la mobilité durable sur le Lunévillois » avec le témoignage de plusieurs porteurs d'initiatives (association Lunapattes, Mobibus à Sarrebourg, Covivo, l'Espace info Energie...).

En septembre, le Pays du Lunévillois a participé à la semaine internationale de la Mobilité à travers une animation « cyclo-taxi » qui a permis de toucher plus de 2000 personnes.

De même, une rencontre avec les principales administrations employeuses du territoire a été organisée pour échanger sur les « plans de déplacements d'administrations ».

Un programme de sensibilisation à l'écomobilité des enfants dans les écoles et centres de loisirs a été préparé en lien avec les conseillers pédagogiques de l'inspection académique, des associations d'éducation à l'environnement et des artistes.

Ce programme mobilise tout au long de l'année scolaire 2010-2011 une dizaine d'écoles et deux centres de loisirs et bénéficie du soutien de la Région Lorraine, de l'ADEME et du conseil général de Meurthe-et-Moselle.

- L'étude de faisabilité, en partenariat avec les services territoriaux du conseil général, d'un **service de transport de proximité** permettant de desservir les principaux pôles de services et les points d'arrêts de transports en commun depuis toute commune du territoire autour du périmètre de transport urbain de la CC du Lunévillois. Cette démarche s'effectue parallèlement à la redéfinition de l'offre de transport TED du conseil général dont les lignes régulières seront optimisées.

Les grands principes de cette offre de service ont été posés : acquisition par la collectivité d'une flotte de minibus à mettre à disposition d'un prestataire exploitant le service, desserte sur des créneaux horaires prédéterminés, réservation du voyage quelques heures à l'avance auprès d'une centrale de réservation... En 2011, les modalités d'organisation et de financement de ce service seront approfondies dans la perspective d'un démarrage effectif au 1^{er} janvier 2012.

- L'accompagnement d'un projet de plate forme de services à la mobilité vers l'emploi et notamment d'un Garage solidaire, porté par l'association INES en partenariat avec les autres associations d'insertion du territoire.
- La préparation d'une candidature pour un Pôle d'Excellence Rurale déposée auprès du ministère de l'aménagement du territoire (DATAR) en octobre autour de trois axes :
 - La mise en place d'une offre de transport de proximité et la valorisation de l'offre de transport collectif existante
 - Le développement des services à la mobilité vers l'emploi (garage solidaire, location de véhicules, ...)
 - Le développement des services facilitant les déplacements durables (aires de covoiturage, itinéraires cyclables, inter-modalité ...)

Parallèlement à ces actions, le Pays poursuit **la mise en œuvre du programme LEADER dédié à la mobilité, par l'intermédiaire du Groupe d'Action Locale.**

En 2010, grâce à ce programme, 15 projets ont bénéficié d'un soutien financier des fonds LEADER, pour un montant total programmé de 147 367 €.

Le bilan des activités du Groupe d'Action Locale est détaillé au point 3.

b. Tourisme et promotion du territoire

Lors du séminaire de Badonviller en novembre 2009, le développement touristique a été réaffirmé comme un axe de développement fort pour le Lunévillois.

Dans la perspective de mieux coopérer entre les acteurs du territoire sur cette thématique, une commission tourisme a été créée. Elle regroupe des représentants des neuf intercommunalités et des membres du conseil de développement.

Cette commission s'est réunie trois fois en 2010 et a permis de valider les enjeux suivant :

1. Le tourisme constitue un axe essentiel pour le développement économique du Lunévillois
2. Il est nécessaire de construire une stratégie commune de promotion et de développement touristique qui tienne compte des spécificités et des stratégies propres à chaque intercommunalité
3. L'amélioration de l'image du Lunévillois doit passer par le changement de perception des habitants eux-mêmes et donc par une réflexion sur la valorisation des richesses locales auprès de la population.
4. Les moyens en termes de promotion touristique doivent être harmonisés.

En début d'année 2010, le pays a organisé en partenariat avec la ville de Baccarat et les deux offices de tourisme, une rencontre avec l'ensemble des responsables d'hébergements touristiques. Une cinquantaine de personnes ont participé à cette rencontre. Il en ressort une attente de partage d'informations et de mise en valeur de l'offre d'hébergement, notamment en gîte et chambres d'hôtes. Dans ce cadre il a été proposé de réaliser un guide de l'hébergement touristique commun à l'ensemble du territoire.

La commission a donc œuvré à la réalisation de ce guide d'hébergement touristique.

Edité au cours de l'été à 15000 exemplaires, il regroupe plus de 80 adresses d'hôtels, gîtes, chambres d'hôtes ou campings présents sur le Lunévillois et les proches environs. Il est disponible sur les sites Internet du Pays et des offices de tourisme et sera actualisé partiellement chaque année sur le site

Internet jusqu'à la réédition. La participation financière demandée aux structures était de 40 € pour figurer dans le guide.

La commission s'est fixée comme objectif en 2011 la réalisation d'un classeur d'information touristique. L'objectif est de mettre à la disposition des touristes sur les lieux d'hébergement, de restauration ou les sites touristiques un document contenant une synthèse des informations sur l'ensemble des sites, activités touristiques et informations pratiques. Sous la forme d'un classeur, traduit en Allemand, en Anglais, ce document contiendra les publications déjà existantes et sera mis à jour facilement.

Ce travail sur des documents de promotion ou d'information constitue une première étape positive de coopération entre acteurs du tourisme sur le territoire. En 2011, il s'agira également d'avancer sur la définition d'une stratégie commune pour la promotion touristique et de définir un programme d'actions et les outils nécessaires pour le mettre en œuvre.

c. Dynamique économique et soutien à l'entrepreneuriat

o *Préparation d'une opération collective FISAC sur six communautés de communes*

Alors que deux territoires du Lunévillois sont déjà engagés dans une opération FISAC (CC du Lunévillois et Ville de Baccarat), six autres communautés de communes ont souhaité étudier ensemble l'opportunité d'une opération collective FISAC (CC du Bayonnais, du Badonvillois, de la Haute-Vezouze, de la Vezouze, du Sânon et du Val-de-Meurthe).

Une étude de faisabilité a donc été menée entre mars et septembre 2010 avec l'appui d'un stagiaire.

- Une enquête sur les besoins des entreprises a été réalisée et révèle des attentes assez homogènes sur les six territoires et une réelle opportunité quant à ce dossier

- Plusieurs projets d'investissement public vont pouvoir s'inscrire également dans ce dossier (requalification, aménagement de places, signalétique commerciale, ...)

- L'étude révèle également une faiblesse des associations de commerçants sur les territoires. Un important travail de dynamisation et de reconstitution des associations devra être mené pour développer des actions collectives de mise en valeur et de promotion commerciale.

- Chaque communauté de communes a déterminé un règlement d'intervention et un budget prévisionnel. Le principe retenu est que chaque communauté reste maître d'ouvrage de sa propre opération.

- Concernant l'animation, il a été décidé de recruter un animateur commun pour les six communautés de communes au sein du Pays (courant 2011).

- Le dossier de candidature complet a été déposé en décembre auprès des services de l'Etat.

o *Suivi du projet de pépinière d'entreprises*

Rappelons que ce projet rassemble l'ensemble des intercommunalités du Lunévillois au titre de leur compétence économique et s'inscrit pleinement dans les objectifs de la charte de développement durable du Pays du Lunévillois pour favoriser une dynamique de mutation économique porteuse d'emplois durables.

Il a l'ambition de développer la création d'entreprises sur le territoire en offrant aux créateurs des services d'accompagnement et d'hébergement nécessaires à l'épanouissement de leurs projets économiques.

La pépinière d'entreprises en Pays du Lunévillois s'organisera autour de quatre sites à Lunéville, Baccarat, Badonviller et Blainville.

Chaque communauté de communes concernée assurera la maîtrise d'ouvrage de la construction des locaux, de leur gestion, de leur animation et des services apportés aux entreprises qui y résideront.

Pour le site principal, le principe de gestion retenu est une « délégation de service public » : la société délégataire sera chargée : de commercialiser les cellules, de proposer les services mutualisés (secrétariat, accueil, matériel...), d'assurer une animation collective (ex : formations, échanges de pratiques...). La CCL assurera le pilotage direct de la délégation de service public.

La pépinière sera implantée sur le pôle Lavoisier dans un bâtiment neuf, qui jouxte l'entreprise TESA. La surface disponible est de 1800 m². Les travaux d'aménagement des locaux sont en cours et la livraison est prévue pour septembre 2011.

Lorsque les trois autres sites seront opérationnels, il pourrait être envisagé de mobiliser le même prestataire que la CCL pour la gestion et l'animation.

En 2010, un **comité de pilotage « pépinière »** a été mis en place sous la présidence de Jean-Marc Villemin, avec un représentant de chaque intercommunalité. Il pourra être élargi autant que de besoin aux partenaires institutionnels et économiques du territoire.

Son rôle est d'assurer la coordination du projet, suivre les activités de la future pépinière et mesurer les retombées économiques pour l'ensemble du territoire. Ce comité de pilotage s'est réuni à trois reprises en 2010.

Le cahier des charges pour la délégation de service public lancée par la CCL a été présenté et discuté dans ce cadre. La délégation d'exploitation de la pépinière d'entreprise sera confiée pour 7 ans et les missions seront les suivantes :

- une commercialisation dynamique et efficace,
- une gestion immobilière rigoureuse des 23 bureaux et 8 ateliers répartis sur 1580 m² : mise à disposition des locaux pour les entreprises en création (sans baux commerciaux) ; entretien des locaux
- un accueil physique permettant la mutualisation de services et la mise à disposition de moyens matériels pour les entreprises nouvellement créées
- une animation permettant l'émulation et la coopération entre les entreprises implantées
- une connaissance du tissu économique local et une participation active aux structures de développement pour détecter les porteurs de projets

Depuis 2007, dans une logique de solidarité territoriale, les intercommunalités ont versé au Pays **une cotisation dédiée au développement économique** de 1 € puis 0.75 € par habitant. Elle a permis de constituer un fonds destiné à soutenir le démarrage de la pépinière d'entreprises. Une partie de ce fonds a été affecté à l'étude de faisabilité en 2007-2008.

Une convention entre le Syndicat Mixte et la Communauté de Communes du Lunévillois a été établie pour définir les conditions d'utilisation de ce fonds mutualisé au bénéfice du site principal de la pépinière. Elle prévoit un soutien du Pays au déficit d'exploitation de la pépinière sur les deux premières années dans la limite de 75 000 € par an.

- *Soutien aux projets économiques et de services portés par les exploitants agricoles*

La commission économie s'est réunie en novembre et décembre dernier pour faire le point sur les questions de diversification d'activités dans les exploitations agricoles.

La chambre d'agriculture a présenté lors de ces deux rencontres les potentiels de création d'activités et de développement pour le territoire autour de ces filières de « diversification » (agritourisme, vente directe de productions locales, productions énergétiques, services aux collectivités...)

Il en ressort une assez bonne dynamique dans les exploitations du Lunévillois, notamment sur les questions de vente directe et circuits courts pour les productions d'alimentation.

Etant donné le poids du secteur agricole dans l'économie du Pays Lunévillois, le développement de nouvelles activités portées par des exploitants agricoles constitue un enjeu fort pour notre territoire tant pour consolider les emplois et les revenus des exploitations que pour créer de nouveaux services porteurs d'innovation et d'attractivité (cf : unités de biogaz, hébergements touristiques à la ferme...)

Le programme LEADER a prévu une fiche action concernant l'accompagnement de projets liés à la diversification des revenus des ménages agricoles. L'objectif en termes de mobilité étant notamment de favoriser un rapprochement entre producteurs et consommateurs et limiter les déplacements de marchandises.

A la demande de la DRAAF, autorité de gestion du programme, les objectifs opérationnels de cette fiche action doivent être précisés à travers un état des lieux des besoins et des potentiels de diversification d'activités sur le territoire.

La chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle a donc proposé au Pays de réaliser un « diagnostic-projet » pour faciliter l'émergence de nouvelles activités dans les exploitations agricoles du Lunévillois.

Cette démarche se déroulera en deux étapes sur 2011-2012:

- une première étape réalisée en direct par la Chambre d'agriculture portant sur l'étude de l'offre par les agriculteurs du Lunévillois : recensement des actions existantes, des potentiels et des limites des projets de diversification.

- une seconde étape sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat mixte, destinée à analyser l'adéquation entre les projets potentiels et la demande ou les besoins du territoire et à faciliter l'émergence des projets agri touristiques, de production énergétique, de vente directe ou de services aux collectivités (définition de moyens d'accompagnement spécifiques, repérage des outils existants, co-construction de projets collectifs...)

○ *Portage de la Plate-forme d'Initiative Locale IPL*



Depuis sa création en 1999, l'association IPL a choisi de confier au Pays du Lunévillois l'animation de la plate forme d'initiative locale. Lise Bourdon, chargée de mission économie est donc mise à disposition par le Pays pour assurer cette animation.

En 2010, la Plate Forme d'Initiative a permis de financer 35 projets pour un montant moyen de prêt d'honneur à 0% de 6800 €. Soit une augmentation d'activité de 16% par rapport à 2009.

Cela représente :

- 55 emplois créés ou maintenus.
- 24 créations et 11 reprises d'entreprises.
- 13 commerces, 7 cafés/restaurants, 7 entreprises de services, 7 dans la construction et 1 dans les transports

L'animatrice a par ailleurs rencontré au total 90 personnes qui ont pu être informés et orientés dans leur démarche de création, reprise ou développement d'entreprises.

d. Gestion durable du cadre de vie et prise en compte des enjeux climatiques

o *Partenariat avec l'Espace info énergie du Lunévillois*



En 2010, le Pays du Lunévillois a contribué au financement de l'Espace Info Energie (EIE) animé par l'association Lorraine Energie Renouvelables, à hauteur de 9000 €.

Dans le cadre proposé par l'ADEME qui a déployé un réseau régional, l'Espace Info Energie du Lunévillois offre un service d'information et de conseils aux particuliers qui souhaitent réaliser des économies d'énergies ou réaliser un équipement en énergie renouvelable. Grâce au soutien du Pays, l'EIE réalise notamment des permanences régulières sur l'ensemble du territoire.

o *Gestion et prévention des déchets*

Dans la continuité de la démarche engagée en 2009, l'étude de faisabilité pour la mutualisation du traitement des déchets à l'échelle du Pays a été poursuivie début 2010.

Les modalités du partenariat envisagées initialement n'ont pas réuni l'ensemble des communautés de communes. Pour autant, un groupement de commandes entre cinq communautés de communes situées à l'est du territoire s'est constitué pour le marché de collecte et de traitement des déchets et la mise en place d'une redevance incitative.

Parallèlement, le Pays a mené une étude en vue d'un programme de prévention des déchets avec l'appui d'un stagiaire. Les conclusions de cette étude ont été transmises aux intercommunalités. Cinq d'entre elles ont souhaité aller plus loin et mettre en œuvre ensemble ce programme de prévention des déchets qui a démarré en 2011 avec le soutien de l'ADEME en vue de réduire le volume de déchets produits sur leurs territoires sur cinq ans.

e. Offre de services culturels, sociaux ou de loisirs de qualité sur l'ensemble du territoire

o *Coordination des projets de développement culturel*

En 2007, une convention de développement culturel avait été établie entre le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, le Pays et les intercommunalités. Elle a permis pendant trois années de confronter les approches de chaque Communauté de Communes, de partager les expériences et de coordonner certains projets. C'est dans ce cadre par exemple qu'ont été mis en place des tournées de conteurs, des formations de pratique artistique pour amateurs ou des formations pour l'accueil d'artistes par les associations...

Au cours de l'année 2010, la commission société du Pays a travaillé au renouvellement de cette convention. Pour la Méridienne, l'objectif est d'obtenir à travers cette nouvelle convention, le label de « scène conventionnée ». Ce label marquerait la reconnaissance de l'intérêt national des missions de la Méridienne.

A travers sa charte de développement, le Pays du Lunévillois souhaite promouvoir les initiatives culturelles sur l'ensemble de son territoire, améliorer la communication et faciliter l'accès pour tous aux activités culturelles. Dans un souci de cohésion et de solidarité entre milieu urbain et milieu rural, il souhaite promouvoir la décentralisation de manifestations et la mobilité des publics.

En outre, l'un des principaux objectifs du projet de territoire est de renforcer l'attractivité du Lunévillois. Le développement d'une offre culturelle diversifiée et de qualité contribue à l'attractivité du territoire, à la création de richesses et au renforcement de la cohésion sociale.

En cohérence avec ces orientations, il a été décidé que le Pays du Lunévillois apporterait son soutien au projet artistique et culturel de la Méridienne pour trois années 2011 à 2013 autour de trois axes :

1. Le dispositif de médiation en direction des jeunes collégiens et lycéens du territoire « l'école du spectateur »

La Méridienne poursuivra le développement des coopérations avec les établissements scolaires du second degré, particulièrement ceux qui n'ont pas encore été touchés (ex : collèges de Cirey, de Bayon, de Blâmont, de Blainville, ...).

2. La coordination et la mise en œuvre par la Méridienne de quatre représentations décentralisées par an sur l'ensemble du territoire.

Les spectacles s'inscriront dans le parcours « Ecole du spectateur » et seront également ouverts aux adultes. Les propositions faites par la Méridienne devront être en cohérence avec les projets et les attentes des communes ou structures qui accueilleront les spectacles et s'appuieront sur les dynamiques locales.

3. La mise à disposition par la Méridienne de ressources pour accompagner le développement de projets liés au spectacle vivant sur l'ensemble du territoire (conseils, contacts de compagnies, documentation, propositions d'échanges avec les artistes en résidence à la Méridienne, formations...) Pour assurer cette mission, la Méridienne participera notamment aux travaux de la commission « culture et société » du Pays associant les élus des intercommunalités en charge de la culture et les membres du conseil de développement.

f. Cohésion sociale, emploi et insertion

- *Mission locale pour l'emploi et l'insertion des jeunes*

Dans le cadre de la convention avec la Mission locale, le syndicat mixte a contribué au financement des actions de la Mission locale à hauteur de 119 454 € soit 1.52 € par habitant.

Avec cet appui la Mission locale assure une présence sur l'ensemble des communautés de communes et accompagne régulièrement 1721 jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches d'insertion professionnelle. 648 nouveaux jeunes ont été reçus par la Mission locale en 2010, soit une progression de 7 % par rapport à 2009.

- *Partenariat avec le Centre d'information pour le Droit des Femmes et des Familles*



Dans le cadre d'une mission de service public, le CIDFF du Lunévillois assure un service d'information et d'accès aux droits pour les femmes et les familles. Il intervient également dans la lutte contre les violences sexistes, pour accompagner les victimes. Il assure enfin des actions de médiation familiale et de soutien à la parentalité.

Le siège du CIDFF est à Lunéville et des permanences régulières sont organisées à Baccarat, Blainville, Blâmont et Gerbéviller.

Dans le cadre d'une convention qui s'est achevée fin 2010, le syndicat mixte du Pays du Lunévillois a participé au financement de ces services à hauteur de 25 000 € en 2010.

Grâce à ce financement, 1658 personnes ont pu être reçues, informées ou accompagnées par le CIDFF (dont 62% de femmes et 31% d'hommes).

g. Cohésion territoriale et développement de la communication

En 2009, le Pays du Lunévillois a mis en place une stratégie de communication autour de trois axes :

- Améliorer la lisibilité de l'institution et valoriser les travaux menés auprès des principaux partenaires (mairies, intercommunalités, acteurs socio-professionnels) et des citoyens
- Renforcer la cohésion territoriale et favoriser le partage d'expériences entre intercommunalités
- Valoriser l'image du territoire

En 2010 ces démarches se sont poursuivies à travers plusieurs outils :

- la lettre d'information envoyée à plus de 500 contacts ;
- la revue de presse destinée à relayer les travaux du Pays, de chaque intercommunalité ou les initiatives marquantes d'entreprises ou d'associations du Lunévillois,
- l'alimentation régulière du site Internet www.pays-lunevillois.com
- des communiqués ou des points presse réguliers à l'occasion de chaque grand rendez-vous (comité syndical, AG ou forums du conseil de développement...)



3. Focus sur les activités du conseil de développement du Pays du Lunévillois

Le conseil de développement rassemble de nombreux acteurs socio-économiques du territoire. Lieu d'échange, de propositions et de concertation avec les élus, le conseil de développement contribue à l'avancée des travaux du Pays en y apportant des points de vue diversifiés.

Il est constitué en association loi 1901 et ses membres peuvent être des personnes morales ou des personnes physiques. Trois représentants du comité syndical sont membres de droit du conseil d'administration. Le conseil de développement s'appuie sur l'équipe d'animation du Pays et bénéficie d'un soutien financier de la part du syndicat mixte pour conduire ses propres travaux. Ses membres participent régulièrement aux différentes commissions du Pays.

Le conseil de développement organise ses actions autour de trois grandes orientations ;

- Faire connaître et faciliter la compréhension des institutions locales et de leurs politiques pour les acteurs socioéconomiques et citoyens du Lunévillois,
- Etre force de propositions et relais des attentes de la société civile et des citoyens auprès des décideurs locaux et des collectivités du Lunévillois,
- Renforcer la cohérence et la solidarité territoriale : permettre le partage d'expériences, favoriser les liens entre acteurs socio-économiques et la coordination de projets...

C'est ainsi que le conseil de développement a pris l'initiative de plusieurs actions en 2010 :

- Une rencontre entre le conseil de développement et les services territoriaux du Conseil général s'est tenue à la Maison du Département à Lunéville en février. Elle avait comme objet de mieux connaître les actions du conseil général sur l'ensemble de ses compétences, la nouvelle organisation territoriale du conseil général et la politique de contractualisation avec les collectivités.

- L'Assemblée Générale a eu lieu en juin sur le thème « Quelle place pour les conseils de développement et les citoyens dans réforme territoriale en cours ? » avec l'intervention du Carrefour des Pays Lorrains.

- Une réunion élargie du conseil d'administration s'est tenue à Emberménil au musée de l'Abbé Grégoire. Elle a donné lieu à une visite commentée du musée. Ce fut l'occasion pour les participants de découvrir ou redécouvrir un site touristique très riche et un personnage essentiel du patrimoine historique du Lunévillois.

- En octobre, le conseil de développement a invité Jean-François Husson et Rose-Marie Falque, respectivement président et vice-président du SCOT sud meurthe-et-mosellan à présenter l'état d'avancement du projet de Schéma de Cohérence Territoriale et à échanger sur la place du Lunévillois dans cette démarche.

Conscients que ce SCOT est une démarche très ambitieuse qui aura un fort impact sur l'aménagement et le développement de notre espace de vie dans les prochaines années, les acteurs du conseil de développement ont souhaité permettre à chacun de mieux comprendre cette démarche et contribuer à ce large débat. Une cinquantaine de personnes ont participé à la rencontre.

- Enfin, le bureau du conseil de développement a initié en fin d'année une démarche concernant la valorisation des richesses et des forces d'initiatives du Lunévillois. L'objectif est de conduire un programme d'actions de mise en valeur des initiatives économiques, socioculturelles et environnementales vecteur de dynamisme et d'attractivité pour le territoire sur plusieurs mois.

Cette démarche est envisagée en partenariat avec le conseil de développement du Pays de la Déodatie, dans le cadre d'un projet de coopération qui pourrait bénéficier d'un soutien de LEADER.

4. Focus sur les activités du Groupe d'Action Locale sur le programme LEADER

Depuis le 11 septembre 2009, le Pays du Lunévillois est porteur d'un programme européen LEADER doté de financements issus du FEADER, fonds structurel pour l'agriculture et le développement rural. En cohérence avec les orientations de la charte de développement du Pays, la thématique prioritaire du programme LEADER sur le Lunévillois est « la mobilité durable ».

Pour l'animation et la gestion de ce programme, un Groupe d'Action Locale (GAL) a été mis en place. Le GAL est responsable de la stratégie du programme et de la gestion de l'enveloppe financière attribuée au Lunévillois pour six années (2009-2015).

Cette enveloppe s'élève à 1 083 571 euros et a vocation à soutenir des projets portés par des collectivités ou des associations s'inscrivant dans les priorités du programme.

En 2010, le GAL a instruit 19 dossiers dont 3 ont été abandonnés et 1 n'a pas été programmé pour un montant FEADER total attribué de 147 367,97 € soit 13,6 % de l'enveloppe globale.

a. Fonctionnement du GAL

Les dossiers sont déposés auprès de l'équipe technique du GAL qui en assure l'instruction.

Puis, ils sont d'abord examinés par le Comité technique qui émet un avis sur la faisabilité du projet, sur ses caractéristiques et sur sa pertinence par rapport à la stratégie du GAL.

Composition du Comité technique : Il réunit les agents de développement local des communautés de communes, les chambres consulaires, la Mission locale et les différents représentants d'administrations départementales, régionales et nationales.

Enfin, les dossiers sont présentés au Comité de programmation, instance décisionnelle du GAL qui statue sur l'opportunité du projet et décide de l'attribution du montant de subvention FEADER.

Composition du comité de programmation: Il est composé de 38 membres dont 24 membres privés représentant les acteurs socioprofessionnels désignés par le Conseil de Développement et 14 membres publics représentant les élus du territoire et issus du Comité syndical du Pays du Lunévillois

b. L'activité 2010 du GAL en quelques chiffres :

- Nombre de porteurs de projet rencontrés : 44
- Nombre de Comité technique : 1
- Nombre de Comité de programmation : 3
- Nombre de dossiers programmés : 15
- Nombre de dossiers refusés : 1
- Nombre de dossiers abandonnés : 3

c. Evolution de la stratégie :

Au cours de l'année 2010, afin d'élargir les possibilités d'apporter un soutien aux projets du territoire, la stratégie du programme a été complétée.

En effet, le Comité de programmation a créé une nouvelle fiche action orientée sur le thème du tourisme. Il s'agit de la fiche action 6 : « **Favoriser les démarches et les actions ayant vocation à développer l'attractivité du Lunévillois auprès de la population locale et des Pays européens dans une logique d'accueil et d'ouverture** ». Elle vise à renforcer le potentiel touristique du territoire par la valorisation de son patrimoine (culturel, historique) des ses ressources naturelles, de ses traditions

locales et des ses activités de loisirs afin de renforcer son rayonnement, non seulement auprès de la population locale, mais également envers les pays européens et frontaliers.

En outre, le contenu de la fiche action 3: « **Inciter à rechercher une meilleure efficacité (impact environnemental, cadencement, desserte, accès,...) de chaque mode de transport** » a été précisé en vue d'améliorer son articulation avec la candidature au Pôle d'Excellence Rurale (PER) portant sur les services à la mobilité déposée par le Pays du Lunévillois.

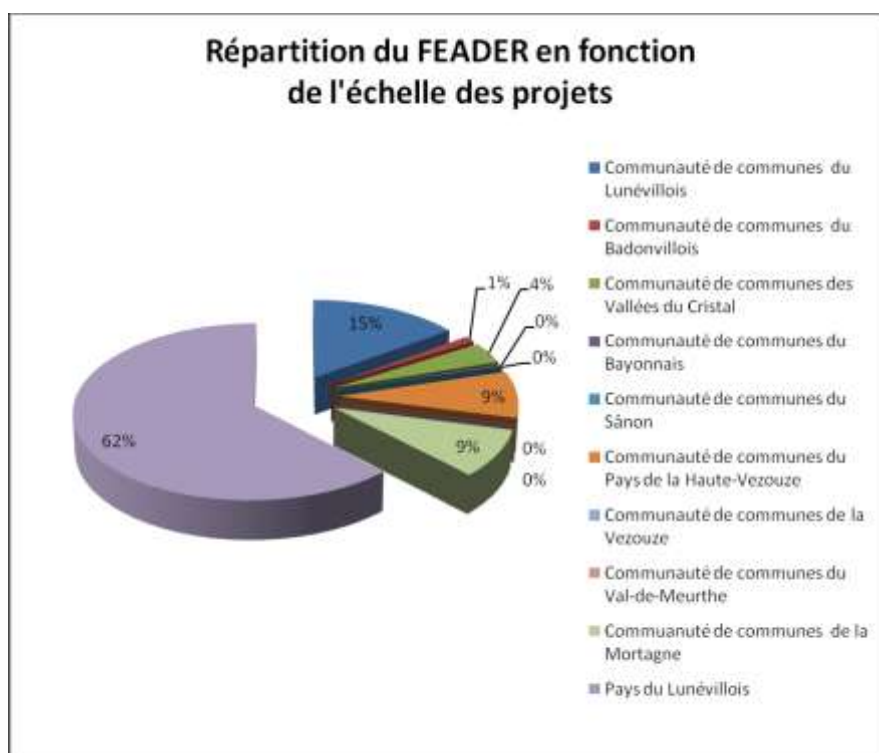
d. Etat d'avancement de la programmation :

15 dossiers se sont vus accordés une aide par le Comité de programmation. Au total, 147 367,97 € de subventions FEADER au titre de Leader ont participé au soutien des différentes initiatives du territoire en faveur de la mobilité durable.

Liste des projets soutenus en 2010

Nom du projet	Maître d'ouvrage	Montant FEADER alloué en €	Description du projet
Culture Bus	Communauté de communes du Lunévillois	12 000	Transport spécifique « à la demande » en faveur des jeunes et des personnes âgées afin de développer l'accès aux activités culturelles et manifestations.
60 ans des foyers ruraux	Fédération Départementale des Foyers Ruraux	4 092,52	Organisation d'un événement festif en milieu rural précédé d'atelier de formation et d'échange.
Sensibilisation à l'opéra	Ville de Baccarat	1 691,71	Volet mobilité d'une manifestation destinée à « désacraliser » l'opéra
Mobilité séniors	Communauté de communes du Badonvillois	1 668,15	Volet mobilité du séjour culturel ouvert aux séniors.
Préparation et mise en œuvre d'un programme de sensibilisation à l'éco-mobilité	Syndicat Mixte du Pays du Lunévillois	3 025	Recours à un prestataire pour construire un plan de sensibilisation à la mobilité et organisation d'un événementiel.
Activités culturelles et sportives	MJC de Cirey sur Vezouze	853,30	Volet mobilité d'un séjour culturel et sportif ouvert aux jeunes de la Haute-Vezouze.
Détours de piste	Ville de Lunéville	8 613,16	Manifestation autour du cirque
Mobilité des jeunes dans le cadre d'un festival européen de musique et de prévention	Association Madame Est Trop Bonne	1 375	Mise en place de navettes pour faciliter l'accès au Festival de Musique Requiem pour un Jaki
Animation - Gestion du GAL 2009	Syndicat Mixte du Pays du Lunévillois	30 083,79	Animation et gestion du programme Leader
Animation - Gestion du GAL 2010	Syndicat Mixte du Pays du Lunévillois	31 732,94	Animation et gestion du programme Leader
Aide aux transports pour les activités destinées aux jeunes de la communauté de communes de la Mortagne	Communauté de communes de la Mortagne	4 253	Organisation du transport pour favoriser l'accès des jeunes aux activités culturelles et de loisirs
Atelier de loisirs créatifs et travaux manuels sur le territoire de Bayon-Gerbéviller	Association TERRA	453,20	Ateliers bijoux, peinture sur sable et sculpture décentralisés

Réalisation de fiches découvertes du patrimoine communal de la communauté de communes de la Mortagne	Communauté de communes de la Mortagne	8 593	Réalisation de fiches communales de découverte du territoire.
Amener une Communication dans le Lunévillois	Association Canal Myrtille	26 686	Extension de la zone de diffusion de Radio Canal Myrtille à l'ensemble du Pays.
Millénaire de Saint Sauveur	Mairie de Saint Sauveur	12 247,2	Animations culturelles célébrant le Millénaire de l'Abbaye de Saint-Sauveur
TOTAL		147 367,97	



La majorité des fonds a été attribuée à des opérations à l'échelle du Pays (actions de sensibilisation à l'éco-mobilité portée par le syndicat mixte, développement de la radio RCM, animation et gestion du programme...)

Les autres opérations programmées en 2010 se concentrent principalement sur quatre secteurs : la communauté de communes du Lunévillois (15%), la CC du pays de la Haute-Vezouze (9%), la CC de la Mortagne (9%) et la CC des Vallées du Cristal (4%).

Les fonds Leader ont largement concerné les maîtres d'ouvrage publics (communautés de communes, communes, syndicat mixte) puisque 77 % des montants programmés par le Comité de programmation en 2010 leur ont été attribués, soit 113 473,33 €.

Les Maîtres d'ouvrage privés (intégralement associatifs), ont représenté un tiers de l'ensemble des porteurs de projets pour un montant d'aide FEADER de 33 894,63 €

e. Communication :

Pour assurer la publicité du programme Leader, deux supports de communication ont été réalisés :

- Un poster édité à 180 exemplaires distribués à l'ensemble des communes du territoire
- Un kakémono exposable lors d'opérations d'animation

Par ailleurs, une intervention dans un certain nombre de conseils communautaires a été effectuée pour présenter le dispositif Leader et en expliciter les enjeux.

f. Réseau rural et coopération :

Le GAL du Pays du Lunévillois a participé à un grand nombre de rencontres organisées dans le cadre du Réseau Rural Régional de Lorraine, et notamment au séminaire du 25 octobre 2010 à Nomeny.

En matière de coopération, le GAL a assisté au séminaire national de coopération des 06 et 07 juillet 2010 à Lons-le-Saunier dans le Jura. Deux pistes de coopération s'attachant, l'une à la création d'une route du bijou, l'autre à la redynamisation des villages du livre, ont été suivies.

5. La situation budgétaire : le compte administratif 2010

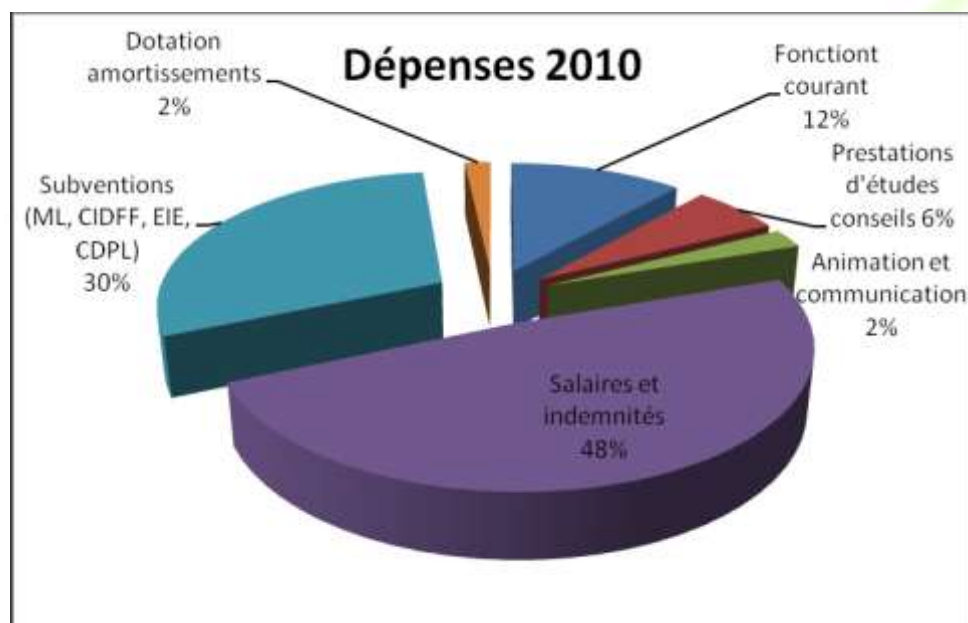
Le compte administratif a été approuvé par le comité syndical du 13 avril 2011.

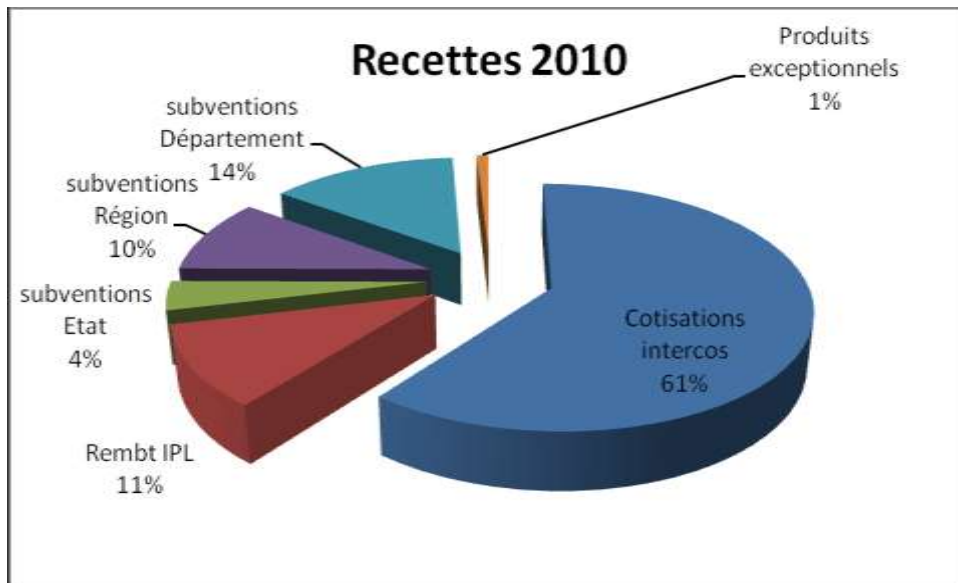
A noter : la présentation ci-dessous ne fait état que des opérations réelles, elle ne tient pas compte des opérations d'ordre (entre la section de fonctionnement et d'investissement).

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		
Fonctionnement courant (location, contrats, fournitures)	61 176,12	12%
Prestations d'études et conseils	31 139,37	6%
Animation et communication	12 005,83	2%
Salaires et indemnités	257 411,38	49%
Subventions (ML, CIDFF, EIE, CDPL)	156 954,00	30%
Dotation amortissements	9 101,59	2%
TOTAL	527 788 .29	
<i>Rappel CA 2009 pour mémoire</i>	537 275,74	

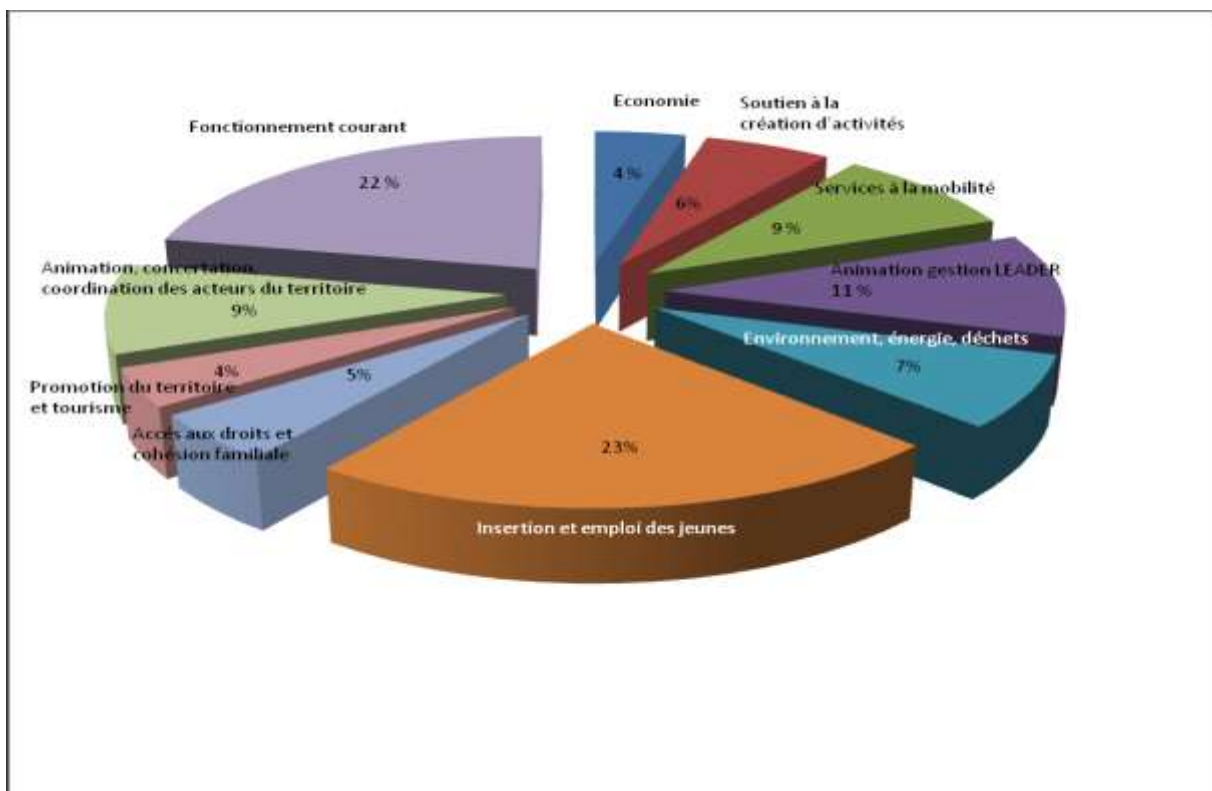
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		
Cotisations intercos	328 497,84	61%
Remboursement IPL	58 137,96	11%
subventions Etat	20 947,24	4%
subventions Région	54 135,60	10%
subventions Département	76 000,00	14%
Produits exceptionnels	4 853,80	1%
TOTAL	542 572 ;44	
<i>Rappel CA 2009 pour mémoire</i>	527 513,32	

En investissement, 10 362.75 € ont été dépensés en 2010 pour le renouvellement de matériel informatique.





Le graphique ci-dessous présente la répartition des dépenses par grandes thématiques, en tenant compte des charges de personnel y afférentes.



6. Les temps forts de l'année à travers la lettre d'informations du Pays



En bref

- Vallées du Cristal:

Bienvenue à la Communauté de Communes des Vallées du Cristal, née du regroupement des CC d'Entre Meurine et Verdunelle, et du Cristal. Félicitations à son nouveau président Michel Boquet, et à tous les acteurs de ce territoire pour la concrétisation de leur projet.

- Pépinière d'entreprises:

Le 1er Comité de pilotage de la Pépinière d'entreprises s'est réuni le 14 janvier au Pays. L'occasion d'évoquer la convention mise en place entre le Syndicat Mixte du Pays du Lunévillois et la Communauté de Communes du Lunévillois, qui définit les conditions dans lesquelles le CDL va piloter et animer le site principal de la pépinière et qui détermine comment seront utilisés les fonds mutualisés. Le choix de l'animateur du site principal sera fait en 2010.

- Déchets:

Les Communautés de Communes auront prochainement à se prononcer sur la modification des statuts du Syndicat Mixte, prévoyant la gestion à la carte du traitement, du transfert, du transport des déchets ménagers résiduels et des déchets recyclables.

- Culture:

Le comité technique de développement culturel s'est réuni le 12 janvier au Pays. Une rencontre qui a fait naître une proposition, celle de l'élaboration d'un festival de théâtre grand public, pour l'année 2011, et construit entre plusieurs Communautés de Communes. Un projet qui prendrait en compte la Mobilité à travers l'échange et l'accessibilité des publics à la manifestation. Une proposition qui sera étudiée par la Commission Société.

- Enquête nationale:

Le Pays participera le 19 janvier, à Paris, à une journée sur le dialogue urbain-rural, organisé par Marie-consils. Cette journée fait suite à une enquête réalisée auprès de 18 territoires pilotes à travers toute la France, dont le Pays du Lunévillois.

- Site Internet:

Nous avons sollicité les avis des Communautés de Communes pour affiner encore notre site Internet du Pays du Lunévillois. La réflexion est désormais engagée et le site, reconfiguré, doté d'outils collaboratifs, sera prochainement disponible.

A l'agenda...

- **18 janvier:** Commission Société (Culture) à 18h dans les locaux du Pays.
- **21 janvier:** Comité d'agrément IPL, à 17h dans les locaux du Pays.
- **25 janvier:** Réunion Radio Canal Myrtille à 18h dans les locaux du Pays.
- **27 janvier:** Commission Cadre de Vie (Mobilité), à 18h dans les locaux du Pays.
- **28 janvier:** Commission Economie, à 18h dans les locaux du Pays.
- **1er février:** Bureau Syndical, à 18h dans les locaux du Pays.
- **4 février:** Bureau CDPL, à 20h30 dans les locaux du Pays.
- **8 février:** Rencontre du CDPL, à 18h30 à la Maison du Département.
- **10 février:** Comité Syndical, à 20h30 en Mairie de Lunéville.

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU LUNÉVILLOIS

12 TER, rue Marquise du Chatelet
54300 LUNÉVILLE

Tel: 03-83-77-72-72
Fax: 03-83-77-72-73

Mail: smpl.accueil@pays-lunevillois.com

LETTRE D'INFORMATION

www.pays-lunevillois.com



2010, ensemble!

Chers amis,

cette première lettre d'information en 2010 est l'occasion pour moi de vous souhaiter une magnifique année, sur les plans personnels et professionnels. Concernant notre territoire du Lunévillois, je souhaite que 2010 s'inscrive dans la continuité des travaux entrepris en 2009, avec comme fil conducteur le développement durable et la cohésion du territoire. Dans les mois qui viennent, nous concrétiserons notamment la coopération sur les déchets, les services à la Mobilité et les suites à donner au dossier bois-énergie.

Evidemment, nous aurons à cœur de faire naître un plan d'action à 4 ans, partagé, et qui reflète l'articulation du Pays avec les autres institutions, au premier rang desquelles nos 9 Communautés de Communes. D'ailleurs, même si la réforme des Institutions locales interroge l'existence des Pays tels que le prévoit la Loi Voynet, les évolutions à venir en 2010 ne remettront pas en cause notre volonté de travailler ensemble et la pertinence de posséder un outil commun pour le développement du territoire et au bénéfice de tous. Je remercie vivement toutes et tous, élus et personnes de la Société Civile à travers le CDPL, pour leur présence à nos côtés, et vous encourage à poursuivre cette implication en 2010 afin de réaliser ensemble de belles choses pour le Lunévillois.

Jean-Marc VILLEMIN, président du Pays du Lunévillois

LEADER: 1er Comité de programmation

Le Groupe d'Action Locale du Pays du Lunévillois, son président Jean-Marc Villemin et son animateur Julien André, ont organisé le 12 janvier, dans la salle du conseil Municipal de Lunéville, le 1er Comité de programmation des fonds européens du nouveau programme Leader 2009-2015, destiné à soutenir les projets en faveur de la Mobilité durable sur le territoire du Lunévillois.



Un moment fort qui a permis de présenter les grandes lignes du programme, d'en rappeler la démarche et les règles de fonctionnement aux membres du Comité de programmation, composé de 38 personnes, élus ou acteurs socio-économiques locaux.

Un certain nombre de décisions importantes ont été prises, à commencer par l'élection de Sophie Lehé (déjà présidente du Conseil de Développement du Pays du Lunévillois) à la vice-présidence du Groupe d'Action Locale. Aussi, deux nouveaux dispositifs ont été créés pour permettre de soutenir des projets plus larges encore. Le premier consiste à améliorer l'efficacité de chaque mode de transport (développement du covoiturage par exemple), alors que le second, plus touristique, viendra valoriser les richesses du Lunévillois auprès de la population locale mais aussi de nos voisins européens. Du côté des dossiers présentés, une subvention de 30 083 euros a été octroyée au Syndicat Mixte du Pays du Lunévillois pour l'animation et la gestion du programme Leader. Par ailleurs, faute de besoin de financement pour l'année 2009, le dossier d'accompagnement transport proposé par la Maison de retraite St Charles à Bayon a été refusé afin de soutenir pleinement la poursuite de cette expérimentation en 2010.

Le prochain comité de programmation des fonds Leader aura lieu le 25 mai à 18h30 (lieu à déterminer).

Découvrez la route des énergies renouvelables



La spécificité de l'association Lorraine Energies Renouvelables (LER) est de sensibiliser tout public à l'intérêt de l'utilisation des énergies renouvelables en s'appuyant sur des sites de production. Il s'agit de faire découvrir les énergies renouvelables sous tous leurs aspects (écologique, économique, technique, humain...) et de repositionner la problématique énergétique dans des enjeux plus globaux (réchauffement climatique, épuisement des ressources...). Pour appuyer cette volonté de sensibiliser et d'éduquer chacun à l'environnement, LER propose aujourd'hui la « Route des Energies Renouvelables ». Le principe est simple, proposer la découverte de 4 sites précurseurs en matière d'énergies renouvelables via un circuit de visites guidées et animées.



Ces visites s'adressent aux enfants, aux adultes et aux groupes (scolaires, associations, porteurs de projets...) et sont adaptées à ces différents publics.

Les quatre sites actuels de la Route des Energies Renouvelables, sur le territoire du Pays du Lunévillois, sont:

- Le parc éolien « du haut des ailes » (Igney) : 22 éoliennes géantes (121 m. de haut)
- Le site de méthanisation (Migneville) : 1er site de méthanisation agricole de France
- Le gîte « La Croisée découverte » (Reillon) : pour le bois énergie et le solaire
- La scierie hydraulique de Machel (St Sauveur)

Infos, tarifs et réservations : 03-83-75-27-73 ou sur le site de LER : www.asso-ler.fr



LETTRE D'INFORMATION

www.pays-lunevillois.com



Initiative du Pays du Lunévillois:

Prêts accordés lors du Comité d'agrément du 21 janvier 2010.

- Francis FERRIER: reprise du restaurant Le Grilladin à Lunéville, 15 000 euros.
- Emeric et Aurèle JOLI: reprise de la boulangerie Jory à Gerbéviller, 9 900 euros.
- Francis ABDALLAH: création d'un point chaud à Moncel-lès-Lunéville, 7 920 euros.
- Ludovic VANGASSE: reprise de la brasserie des cheminots à Damelevières, 9 900 euros.
- Christian GERBERON: transformation en Proxi du commerce d'alimentation à Einville-au-Jard, 9 900 euros.

(pour un total de 52 620 euros)

Le Conseil Général accueille le Conseil de Développement

C'est dans la nouvelle Maison du Département, que certains découvrirent pour la première fois, que les membres du Conseil de Développement du Pays du Lunévillois (CDPL) avaient été conviés le 05 février, à l'initiative de leur présidente Sophie Labé, bien relayée par les services lunévillois du Conseil Général. Et c'est d'ailleurs le directeur de ces services territoriaux, Hervé Klein, qui s'est mis en maître de cérémonie afin de présenter aux invités (une vingtaine de personnes environ) les grandes lignes du fonctionnement du Conseil Général.

La chronologie de la démarche territoriale et l'organisation politique de la structure ont été évoquées, pour clarifier la vision que peuvent avoir les représentants de la société civile. Car telle était la démarche de ce rendez-vous, favoriser une meilleure appropriation du rôle des instances politiques locales, et notamment de l'articulation des projets du Conseil Général avec ceux du Pays du Lunévillois. Hervé Klein a justement rappelé que la politique de développement durable prônée par le CG était contractualisée, plurisectorielle et partagée avec les collectivités. «La participation est inscrite dans le projet comme source d'enrichissement de la démocratie [...] C'est notre capacité de répondre et d'être plus proche des besoins des partenaires et des usagers » a conclu Hervé Klein avant de laisser la parole à ses collaborateurs Benoît Fournier (Aménagement), François Depond (Solidarités), David Duchêne (contractualisation et éducation) et Isabelle Costet (insertion). Diverses questions pratiques de la salle ont ponctué cette soirée d'échange et d'information.



En bref

- Radio Canal Myrtille:

Le 25 janvier, le Pays a accueilli une rencontre entre Radio Canal Myrtille (RCM) et les partenaires institutionnels locaux, à savoir le Pays du Lunévillois, le Conseil Général et le Maire de Lunéville. L'objectif pour RCM était de présenter son projet de développement et notamment l'installation d'un studio à Lunéville et l'ouverture d'une nouvelle fréquence d'été fin 2010. Des projets conditionnés par ce soutien local, mais qui dépendent également du suivi du dossier déposé par RCM auprès du Conseil Supérieur de l'Audiotévisuel (CSA).



- Mobilité:

Depuis le 18 février, 4 éco-conseillers en formation travaillent avec le Pays sur un projet de sensibilisation aux enjeux des déplacements durables et aux transports alternatifs en direction des acteurs du Pays du Lunévillois. Une action soutenue par le programme européen LEADER.

- Dialogue rural-urbain:

Le Pays du Lunévillois était représenté le 18 janvier à Paris, pour une journée d'échange autour du dialogue rural-urbain. Elus, techniciens et membres de conseils de développement, venus de toute la France, ont pris part aux différents ateliers proposés, avant de participer à deux tables rondes autour des thèmes suivants: Quelles échelles et quels contextes pour favoriser la coopération ville-rural? L'organisation du dialogue pour construire une gouvernance partagée? Une journée riche en échanges, et qui a permis de confronter les expériences de chacun sur des problématiques plus ou moins sensibles d'un territoire à l'autre.

Agenda

- 2 Mars: Réunion des agents de développement, à 14h au Pays.
- 3 Mars: Réunion Offices de Tourisme, à partir de 18h au Pays.
- 9 Mars: Comité d'agrément IFL, à 17h au Pays.
- 11 Mars: Commission Economie, à 18h30 au Pays.
- 17 Mars: Bureau syndical à 18h30 au Pays. Bureau CDPL à 19h30 à Gerbéviller.
- 22 Mars: Commission Société, à 18h30 au Pays.
- 24 Mars: Comité syndical, à 20h30 à Blainville.



SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU LUNÉVILLOIS

12 TER, rue Marquise du Chatelet
54300 LUNÉVILLE

Tel: 03-83-77-72-72
Fax: 03-83-77-72-73

Mai: smpl.accueil@pays-lunevillois.com

Un point sur le Comité Syndical

Le Comité Syndical s'est réuni le 20 février dans la salle du conseil Municipal à la Mairie de Lunéville.

- Le comité syndical a permis de revenir sur les chantiers de l'année passée, mais surtout de débattre sur les grandes orientations 2010 et les prévisions de budget. Cette année, les enjeux seront nombreux:

Développement des services à la mobilité (actions de sensibilisation et préparation d'une candidature en vue d'un pôle d'excellence rurale « éco-mobilité »), Prévention et gestion des déchets (lancement des marchés publics pour le traitement des déchets, élaboration d'un programme de prévention des déchets en vue d'une contractualisation avec l'ADEME), Développement économique et soutien à l'entrepreneuriat (RSAC rural), soutien à la création d'activités, suivi de la Pipinière), lutte contre le changement climatique, biodiversité et qualité environnementale (Bois énergie, Espace Info énergie), Développement touristique (stratégie de promotion et de développement touristique partagé pour le Pays), Développement culturel (Partenariat avec le théâtre de la Méridienne, préparation d'un festival spectacle vivant inter-territoires pour la saison 2011), Emploi, Solidarités, Développement des services à la population, Gouvernance (Partenariat avec le Conseil de développement, Agenda 21 du Pays).

- Les différents chantiers proposés dans les orientations budgétaires nécessitent un renfort des moyens humains dans l'équipe du Pays. Le comité syndical a donc décidé de créer un poste d'attaché territorial pour occuper les fonctions d'agent de développement local au sein du syndicat mixte du Pays du Lunévillois, et de prolonger la mission du chargé de communication pour six mois.

- Le comité syndical du 16 décembre dernier puis le groupe déchets du 13 janvier ont permis de s'accorder sur l'élaboration d'un programme local de prévention des déchets coordonné à l'échelle du Pays en lien avec l'ensemble des communes de communes. Ce programme opérationnel, contractualisé avec l'ADEME, fixe des objectifs fermes de réduction des déchets ménagers en contrepartie d'une aide à la mise en œuvre et à l'animation d'actions de prévention. Pour 75 000 habitants sur le Pays, l'aide pourra être de 50 000 € par an pendant 5 ans, conditionnée à une réduction d'au moins 7% du volume d'ordures ménagères et assimilés pendant la même période. Pour accompagner la préparation de ce programme sur le Pays, il est envisagé de travailler avec un stagiaire spécialisé sur ces questions entre mars et septembre 2010. Par ailleurs, le conseil général de Meurthe-et-Moselle élabore en parallèle son propre plan local de prévention. Michel Boquet a ainsi été nommé pour siéger au nom des neuf intercommunalités au sein de la commission consultative du Plan départemental d'élimination des déchets.

- Jacques Piteux, par ailleurs Maire de Volmout, a été désigné président de la commission tourisme.

Une mise en réseau des professionnels du Tourisme

Le 21 février, la municipalité de Baccarat, les Offices de Tourisme de Baccarat et de Lunéville, et le Pays du Lunévillois, ont proposé une réunion d'échanges avec les professionnels du tourisme local, au premier rang desquels gîteurs et hôteliers. Une matinée dont l'objectif était, d'une part, de présenter les différents organismes (OT, Meurthe-et-Moselle Tourisme, Gîte de France) puis de recueillir les attentes et propositions des invités.

«Le Lunévillois est plein d'atouts [...] C'est le moment, important, de trouver les outils pour que demain le tourisme du Lunévillois soit au niveau où il doit être» notait en préambule Jean-Marc Villemain, président du Pays. Car outre le fait de voir se rapprocher les Offices de Tourisme dans une démarche de territoire, les professionnels présents ont apprécié le fait d'être conviés et mis en réseau. D'ailleurs, cette réunion fut aussi l'occasion de présenter le système SITLOR (Site d'Information Touristique Régionale) qui, depuis 1995, recense toute l'offre touristique en Lorraine et auquel les Offices de Tourisme de Baccarat et de Lunéville ont d'ores et déjà adhéré: c'est un outil unique en copropriété, avec une présentation complète et cohérente de l'offre touristique en Lorraine. C'est un moyen essentiel d'échange de l'information touristique, qui sert également à accompagner les partenaires professionnels et institutionnels du Tourisme dans le cadre d'une stratégie de communications. La communication, justement, fut évoquée dans cette idée de proposer prochainement un outil unique de référencement pour les lieux d'hébergement du territoire. Nombreux sont les lieux d'accueil à avoir déjà rempli un questionnaire d'information qui sera utilisé pour la réalisation de ce support.

«Ce qui intéresse les touristes, c'est davantage le côté nature-landscape l'un des invités lors de l'assemblée, ouvert ainsi la porte à de nombreuses idées: mise en place de partenariats avec l'Alsace toute proche, créer un label de regroupement permettant d'aller chercher les clients hors de nos frontières... et bien sûr la volonté de pouvoir s'appuyer sur les richesses locales, notamment le château de Lunéville et son parc, les cristalleries de Baccarat et l'influent Pôle Bijou, sans oublier les programmations diverses qui rythment notre territoire, par exemple le prochain projet de sensibilisation à l'Opéra proposé par le Ville de Baccarat du 24 mai au 04 juin 2010, ou le Festival des Villes et métiers d'art marqué par un concert d'Van Cliburn en plein air.





LETTRÉ D'INFORMATION

www.pays-lunevillois.com



Initiative en Pays Lunévillois
Faits accomplis lors du Comité d'Agencement du 09 mars 2010

- Nicolas SEHMAN et Éléa MURAT: création d'une supérette spécialisée dans le commerce de produits orientaux à Lunéville, 7 200 euros chacun.
- Olivier SABEL, François LIJEN DES ROBERTS, Natacha MARGUÉLON et Magali BOURGERTY: création d'une entreprise de services à la personne à Lunéville, 3 000 euros chacun.
- Bertrand SOHET: reprise en location gérance de la librairie-papeterie-presses à Baccarat, 7 200 euros.
- Nicolas BAILLARD: création d'une entreprise de terrassement, location de pelle avec chauffeur, à Metzwey, 7 200 euros.
- Dominique BOGSENAUER: création d'une entreprise de transport à Hériménil, 4 800 euros.
- Adeline et Mirna CAPONE: reprise d'un restaurant, à Badonviller, 9 900 euros.

(pour un total de 52 200 euros)

Un point sur le Comité Syndical

Le Comité Syndical s'est réuni le 24 mars, à la Maison des Associations de Badonviller-sur-Ru.

- Après avoir approuvé le compte de gestion et voté le compte administratif 2009, les élus ont plénié sur le budget prévisionnel de 2010. Ils ont ensuite débattu de l'orientation budgétaire menée lors du comité syndical du 10 février dernier. Ce budget a été voté en section de fonctionnement et d'investissement de telle sorte à répondre aux objectifs du Pays du Lunévillois dans la conduite des projets engagés ou à venir.

- Ils ont ensuite suite aux observations du sous-préfet de Lunéville relatives à la délibération du 16 décembre 2009, concernant la modification des statuts, le bureau syndical (réuni le 17 mars), a validé une nouvelle modification. Le Comité Syndical a ainsi accepté d'ouvrir la possibilité de délégations de maîtrise d'ouvrage des Communautés de Communes vers le Pays pour les opérations d'intérêt de Pays. Une modification qui permettra notamment de concrétiser la mutualisation sur la gestion des déchets dans les meilleures conditions. D'autres éléments ont été proposés pour affirmer les missions de promotion du Pays liées à la mobilité ou aux énergies renouvelables.

- Depuis le début de l'année, le comité technique culturel propose de travailler sur un projet de festival tout public à l'échelle du Pays pour le saison 2011-2012. Les objectifs seraient de promouvoir la mobilité des publics d'un territoire à l'autre et de permettre un brassage rural / urbain. Le contenu reste à construire en concertation avec les acteurs de chaque communauté de communes intéressées. Il s'agit d'un projet qui entre pleinement dans les objectifs du programme LEADER et qui pourrait être accompagné dans ce cadre. Il correspond également aux attentes du conseil général sur le FET qui souhaite promouvoir les projets inter-territoires et la médiation culturelle. La commission société a échangé sur le principe de ce projet en considérant qu'il était nécessaire de faire remonter les idées et propositions de chaque communauté de communes pour avancer dans cette démarche.

- Le Comité Syndical a autorisé le renouvellement de deux conventions entre le Syndicat Mixte et Initiative en Pays Lunévillois pour l'année 2010. Rappelons que l'an dernier, IPL a permis de financer 30 projets de création ou reprise d'entreprises pour un montant moyen de prêt d'honneur à 0% de 6500 €.

En bref



- **Année de la Mobilité Durable, début le 30 avril**
 En lien avec l'équipe du Pays, un groupe d'experts-conseillers en formation est chargé de préparer un plan de sensibilisation et d'information sur la mobilité durable. Il s'agit de repérer et préparer des actions concrètes permettant d'informer et de mobiliser sur les solutions existantes en matière de transports en commun, de covoiturage, de déplacements doux... La commission cadre de vie a proposé de mener une campagne de sensibilisation à la mobilité durable sur une année (printemps 2010 - printemps 2011). L'ensemble des actions proposées pourra donc être dédié au cours de cette année. Le premier temps fort de cette année de la mobilité durable a eue lieu le 30 avril prochain.

- Offre d'emploi

Le Pays du Lunévillois propose un poste d'agent de développement local. Sous la responsabilité du directeur, il sera principalement en charge de deux domaines :

- Animer la démarche de mutualisation pour la prévention et la gestion des déchets.
- Mettre en oeuvre un plan de développement des services à la mobilité. Les candidatures sont à adresser jusqu'au 21 avril. Plus de renseignements au 03-83-77-72-72 ou sur le site www.pays-lunevillois.com.

- Engagement TOSHIBA

Suite à la signature, en 2005, de l'entreprise TOSHIBA LIGHTING PRODUCTS sur le site de Pierre-Parvée, une convention de mutualisation a été signée par l'Etat et l'entreprise afin de contribuer à la création d'activités et au développement des emplois et ainsi obtenir les effets du financement de 45 années. Le Sous-Prefet de l'arrondissement de Lunéville a obtenu que cette convention pilotée par la Maison de l'Emploi de la Diocèse s'applique sur les 3 cantons de Clay-sur-Neuville, Baccarat et Badonviller. Elle permet l'attribution d'aides directes aux TPE et PME en création ou en développement prévoyant des embauches. Les dossiers sont déposés à la Maison de l'Emploi de la Diocèse qui gère le dispositif et organise le comité d'engagement composé de représentants de l'Etat, des collectivités territoriales, des organismes signataires de la convention... Le prochain comité d'engagement aura lieu le vendredi 9 avril à 10h en Mairie de Baccarat.

Vers un FISAC sur le Pays du Lunévillois

Le Syndicat Mixte du Pays du Lunévillois, en collaboration avec les Communautés de Communes du territoire, souhaite mettre en place un Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).

Pour élaborer ce programme, plusieurs étapes sont nécessaires et certaines ont d'ores et déjà été engagées: étude de faisabilité et diagnostic des besoins du territoire ; définition du plan d'actions avec les acteurs concernés puis dépôt de la candidature auprès des services de l'Etat pour instruction. Le Pays du Lunévillois coordonne l'élaboration de cette candidature commune à plusieurs intercommunalités. Dans ce cadre, un questionnaire a été proposé aux entrepreneurs de l'artisanat, du commerce ou des services, pour connaître leurs idées, besoins et éventuels projets d'investissements afin de construire un projet qui réponde aux mieux aux attentes et au contexte économique de notre territoire du Lunévillois. Le dossier sera déposé d'ici fin 2010. Si cette candidature est retenue par l'Etat, il cofinancera l'attribution des fonds, le plus tôt en début d'année 2011, le programme FISAC pourra alors démarrer et s'inscrire comme outil de développement des entreprises et de dynamisation de notre territoire.



Dans le cadre d'un ME Ass-lym et développement de l'artisanat, Olivier Binet est en stage au Pays jusqu'au 31 Août. Il est donc en charge d'étudier la faisabilité et d'organiser le dépôt d'une candidature pour un FISAC en milieu rural sur le Pays de Lunévillois. Eric Bourdon, chargé de Mission Economie, travaille à ses côtés sur ce projet.

Le FISAC, c'est quoi ?

Le FISAC est un programme d'actions, soutenu par l'Etat, dont l'objectif est de favoriser la création, le maintien, la modernisation, l'adaptation et la transmission des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services. Il se traduit par des subventions aux investissements des entreprises, un soutien aux actions d'animation et de mise en réseau des entreprises et aux aménagements publics destinés à valoriser l'attractivité et le dynamisme commercial. Il s'adresse aux collectivités désirant s'impliquer dans le redynamisme du commerce local, aux côtés d'une association ou d'un groupement de commerçants et d'artisans.

Pour ces derniers, le FISAC peut apporter :

- La relance et le développement de l'activité économique de leur site
- La fédération des commerçants et artisans autour de l'association, qui devient force de proposition
- La possibilité de concilier des projets

Trier, c'est bien... jeter moins c'est mieux!



Emilien Jey-Rayon est étudiant en Master 1 Aménagement de Territoire à l'Université Nancy 2. Il effectue un stage au Pays jusqu'au 31 août, durant lequel il assurera la préparation du programme local de prévention des déchets.

Depuis le 2er mars, le Syndicat Mixte du Pays du Lunévillois s'est lancé dans la préparation d'un programme local de prévention des déchets. En lien avec le Conseil Général, porteur d'une démarche équivalente au niveau départemental, le Pays souhaite définir des orientations et mettre en forme un plan d'actions opérationnelles à décliner sur cinq ans, en repérant les conditions de mise en oeuvre, de pilotage et d'évaluation de chacune de ces actions.

- Pour l'heure, et grâce à la présence d'Emilien Jey-Rayon (lire ci-contre), le Syndicat Mixte réalise un diagnostic préparatoire qui va permettre :
- de recenser et mettre en forme un état des lieux des pratiques et des outils de chaque intercommunalité en matière de prévention des déchets, d'information et sensibilisation au tri et recyclage,
 - d'identifier les opportunités mais également les freins pour faire diminuer le tonnage de déchets de 7% sur les cinq ans à venir.
 - de repérer des acteurs associatifs ou des entreprises ayant une démarche exemplaire ou mesurant des actions innovantes en matière de prévention ou de gestion de leurs déchets sur le territoire Lunévillois et en proximité.
 - de recueillir des expériences d'autres territoires engagés dans des programmes locaux de prévention.
 - de mieux connaître les ressentis et pratiques des habitants, les attentes et idées d'actions à développer dans le cadre de ce plan de prévention.

Un groupe déchets a été constitué et s'est réuni pour la première fois le 25 mars, afin de présenter les différents partenaires (ADEME) et les objectifs de la mise en place d'un tel programme local et notamment, à terme, la réduction de nos déchets comme le souligne le slogan retenu : «Trier, c'est bien, jeter moins c'est mieux»

Toute personne intéressée par la démarche peut contacter Emilien Jey-Rayon par tél. au 03-83-77-72-72 ou mail à l'adresse : emilien.jeyrayon@pays-lunevillois.com.



A l'agenda

- **20 Mars:** Comité technique FISAC, à 14h au Pays. Commission Tourisme, à 18h30 au Pays.
- **2 Avril:** Commission Société, à 18h30 au Pays.
- **5 Avril:** Rencontre de présentation du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) par l'organisme Activa, à 17h au Pays.



- **20 Avril:** Lancement de l'année de la Mobilité durable, à 18h30 au Centre Esplanade de Lunéville. Partage d'expériences, témoignages vidéo et présentation des actions qui s'environnent ces 12 mois de sensibilisation et d'information autour de la Mobilité durable sur le territoire du Lunévillois.

BYNDICAT MIXTE DU PAYS DU LUNÉVILLOIS

12 TER, rue Marquise du Chatelet
 54300 LUNÉVILLE

Tel: 03-83-77-72-72
 Fax: 03-83-77-72-73

Mail: smpl.accueil@pays-lunevillois.com



Printemps 2010 - Printemps 2011 Année de la Mobilité durable sur le territoire du Lunévillois

30 avril 2010, un premier temps fort!

Depuis plusieurs mois, le Pays et ses partenaires travaillent sur la question de la mobilité dans le Lunévillois, déjà mise en avant comme un enjeu majeur dans la charte de développement en 2002, et au centre d'une étude stratégique en 2009 ayant permis de repérer et d'appréhender l'ensemble des problématiques sociales, spatiales, économiques et environnementales.

Malgré la complexité de la question et l'étendue des aspects liés à la mobilité (accès à l'emploi, aux services, aux loisirs, lutte contre l'isolement des personnes ayant des difficultés de mobilité, mobilité virtuelle et nouvelles technologies...), le Pays du Lunévillois souhaite faire émerger de nouveaux services tout en valorisant ceux qui existent, offrir des solutions efficaces et des alternatives crédibles à la voiture individuelle, permettre aux personnes en difficulté de se déplacer dans les meilleures conditions... C'est le défi lancé aujourd'hui à travers une « année de la mobilité durable » qui doit permettre d'informer le public, de mobiliser largement les acteurs locaux et faire comprendre les enjeux à agir collectivement sur cette question de la mobilité. Une large mobilisation pour mettre en valeur des services innovants, pour lancer des expérimentations et faire émerger des projets ...

Le 30 avril, au centre Erckmann de Lunéville, un plan de sensibilisation multi-acteurs, envisagé sur 4 axes, a ainsi été présenté par les étudiants de la formation Eco-conseil:

- faire évoluer les comportements **des enfants et de leurs familles à l'école et autour de l'école**.
- **informer et sensibiliser les salariés aux déplacements alternatifs** (covoiturage), notamment par le biais de leur lieu de travail.
- **Toucher les organisateurs de manifestations**, pour que celles-ci deviennent **des événements éco-responsables** en prenant en compte les notions de mobilité et de développement durable.
- Communiquer de façon appropriée sur **les offres de transports existantes, à l'égard de tous les publics** : 16-25 ans, personnes à mobilité réduite, grand public...

Un 5e axe se détache, celui visant la **sensibilisation des élus du territoire** aux questions de mobilité et des enjeux qui en découlent.

La volonté du Pays est de promouvoir, à travers ce programme d'actions ciblé, une mobilité qui va dans le sens du développement durable. Pas uniquement sur le plan écologique, mais en liant le social, l'environnement et l'économique.

Soulignons qu'au moins une action marquante sera entreprise d'ici au Printemps 2011 sur chacun des quatre axes évoqués... Mais la sensibilisation ne s'arrêtera pas au bout d'un an!

A partir du bilan de cette « année de la mobilité », le Pays s'appuiera sur les pistes d'actions dont il dispose désormais, pour poursuivre la démarche. En parallèle, le programme LEADER 2009-2015 a été conçu comme le moteur de cette dynamique avec les financements qu'il pourra apporter aux différents projets.



Présentation - partage d'expériences



COVIVO: le covoiturage dynamique

Mathieu Jacquot a présenté le fonctionnement du covoiturage en temps réel, possible via la Covibox ou tout smartphone. Un système de partage des déplacements, permettant de réduire les frais et les effets polluants de la voiture. Cet outil pourrait être expérimenté sur le territoire du Lunévillois.



LUNAPATTES: marcher vers l'école

Caroline Binsinger, présidente de Lunapattes, a expliqué le fonctionnement du pédibus. Un système encadré, permettant aux enfants de se rendre à l'école à pied. Cet outil fonctionne depuis 2 ans à Lunéville et ne demande qu'à se développer.



MOBIBUS: service à la personne

Marc Nonnenmacher, président d'ALPHA Moselle-sud, a démontré l'utilité du système Mobibus, destiné à favoriser l'insertion et le lien social des personnes à mobilité réduite et/ou âgées, à travers un service de transport à la demande. Mobibus existe depuis 2001 dans le Pays de Sarrebourg et 2004 dans le Saulnois.

Photo illustrative de l'illustration de ce programme ayant contribué à la réussite de la soirée, organisée à l'initiative de l'association 'Bougeons autrement'.



Le comité d'agrément IPL du 8 septembre a accordé les prêts suivants pour un montant total de 35 100 € :

- Création d'une entreprise de dallage pavage et aménagements extérieurs, M. Norbert SAVANT à LARONXE
- Création d'une entreprise d'isolation de combles, M. Alain VIGREUX à AZERAILLES
- Reprise d'une licence de taxi à LUNEVILLE, M. Emmanuel MIDON
- Création d'une entreprise d'agent commercial, M. Rodolphe CORAZZINI à THIEBAUMENIL
- Création d'une entreprise d'électricité, M. Geoffrey EHLING à DAMELEVIÈRES

En bref

- La **commission économie** du Pays s'est réunie le 21 octobre sur le thème de la **diversification des activités dans le milieu agricole**. Une étude de faisabilité va être menée par la chambre d'agriculture dans les prochaines semaines pour repérer les potentiels et les besoins locaux et définir les conditions d'accompagnement des porteurs de projets en matière d'agrotourisme, de vente directe, de travaux publics ou encore de production d'énergie. Un projet qui sera soutenu par LEADER... A suivre.
- La **commission société** s'est réunie le 8 novembre autour du Centre d'information pour le droit des femmes et des familles. L'occasion de faire le point sur les actions en matière de prévention des violences sexistes, d'information du public et d'accompagnement des victimes menées par le CIDFF sur l'ensemble du Lunévillois avec l'appui financier du syndicat mixte.
- La **commission tourisme** s'est réunie le 6 octobre au pôle bijou à Baccarat. Elle a fait le point sur la sortie du guide de l'hébergement, le bilan de saison estivale et le projet de classeur d'informations touristiques.

A l'agenda

- **17 novembre** : comité d'agrément IPL
- **26 novembre** : AG de l'association des entrepreneurs du Lunévillois à 11h et AG d'Initiative en Pays Lunévillois à 14h, Restaurant Petit comptoir
- **30 novembre** : Comité de programmation LEADER à 18h à Damelevières
- **6 décembre** : commission Société à 18h30, siège du Pays
- **7 décembre** : Bureau syndical, à 20h30, siège du Pays
- **8 décembre** : Commission Economie à 18h30, locaux du Pays
- **15 décembre** : Comité syndical du Pays, à 20h30 à Baccarat

PAYS DU LUNÉVILLOIS
12 TER, rue Marquise du Châtelet
54300 LUNEVILLE
Tél: 03.83.77.72.72
Fax: 03.83.77.72.73

Mail: smpl.accueil@pays-lunevillois.com

LETTRE D'INFORMATIONS

www.pays-lunevillois.com
AUTOMNE 2010

SUR LE CHEMIN D'UNE MOBILITE DURABLE...

La candidature pour un pôle d'excellence rurale « la mobilité comme facteur de développement durable pour le Lunévillois » a été déposée le 20 octobre dernier.

Si elle est retenue, elle permettra :

- la mise en place d'une offre de transport à la demande sur l'ensemble du Pays
- le développement de services facilitant la mobilité vers l'emploi (location de voitures, scooters, entretien et réparation des véhicules, ...)
- La mise en place de solutions performantes pour limiter l'usage individuel de la voiture (création d'aires de covoiturage, aménagements des gares pour faciliter l'intermodalité, aménagement d'itinéraires cyclables...)



En septembre, le Pays a participé à la semaine de la mobilité à travers l'opération « vélo-taxi ». L'objectif de cette animation était d'aller à la rencontre des habitants pour leur proposer de découvrir un mode de transport original et écologique et de les amener à réfléchir à leurs modes de déplacements et aux différentes solutions alternatives à la voiture individuelle. Plus de 2000 personnes ont été contactées sur l'ensemble du Lunévillois pendant ces cinq jours.

2e COMITE DE PROGRAMMATION LEADER DE L'ANNEE

Le Comité de programmation s'est réuni le 27 septembre à Gerbéviller. Il a décidé de créer 2 nouvelles catégories de dépenses éligibles : « l'achat de véhicules à moteur » pour développer des services de transports adaptés aux besoins du territoire et « la location de chapiteaux » pour faciliter l'organisation de manifestations en milieu rural.

Par ailleurs, 6 projets se sont vus accordés une subvention : le Syndicat Mixte du Pays du Lunévillois pour l'opération « Préparation et mise en œuvre d'un programme de sensibilisation à l'éco-mobilité » ; la Communauté de communes du Lunévillois pour l'action « Culture Bus » ; la Communauté de communes du Badonvillois pour l'action « Mobilité des seniors » ; la MJC de Cirey/Vezouze pour l'opération « Activités culturelles et sportives – volet mobilité » ; la Fédération Départementale des Foyers Ruraux pour l'événement « 60 ans d'animation, les Foyers Ruraux en campagne – volet mobilité » ; la ville de Baccarat (sous réserve) pour l'action de « Sensibilisation à l'opéra ». Enfin, Radio Canal Myrtille a reçu un avis favorable de principe pour son projet d'extension de fréquence et de création d'un studio à Lunéville.

LE PÔLE BIJOU EST OUVERT

Même si l'ouverture a eu lieu le 5 juillet, le Pôle bijou à Baccarat a été officiellement inauguré le 4 novembre dernier. C'est le premier aboutissement d'un projet labellisé pôle d'excellence rurale en 2006. La communauté de communes des vallées du Cristal dispose désormais d'outils performants pour développer la filière bijou sur son territoire. Le pôle bijou c'est en effet : une offre immobilière adaptée pour l'accueil d'entreprises, une galerie destinée à la promotion du bijou et la valorisation du travail des professionnels auprès du grand public, une offre de formation pour les professionnels et les amateurs et des actions de recherche et développement s'adressant à un réseau d'entreprises déjà implantées dans le grand est de la France. Après l'exposition inaugurale « Les bijoux gemmes », une nouvelle exposition intitulée « Du textile au bijou » est à découvrir jusqu'au 4 avril 2011 au Pôle Bijou Galerie, 13 rue du Port à Baccarat. Ouvert tous les jours sauf les mardis de 10 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Pour en savoir plus : www.polebijou.com ou 03 83 76 06 99



